



**Commune de Chavannes-près-Renens**

**PREAVIS N° 71/2016**

**Réponse à la motion R. Magnin :  
« Quelle politique d'intégration sociale  
pour nos aînés à Chavannes ? »**

Au Conseil communal  
de et à  
Chavannes-près-Renens

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

En ce début de 21<sup>e</sup> siècle, on observe un vieillissement généralisé de la population mondiale, exception faite de l'Afrique noire. La Suisse n'est pas épargnée par ce phénomène. On vit en effet plus longtemps en bonne santé et avec une qualité de vie plus élevée. Cependant, on s'aperçoit progressivement que le vieillissement démographique modifie non seulement la structure par âge de la population, mais a également des conséquences sociétales notamment sur le marché du travail et sur les assurances sociales.

Le vieillissement démographique se définit comme l'augmentation, dans une population, de la proportion de personnes âgées. Il peut principalement s'expliquer par un vieillissement «par le bas» et «par le haut».

L'évolution des phénomènes démographiques tels que la fécondité, la mortalité mais aussi les migrations, ont façonné l'actuelle pyramide des âges de la Suisse. La baisse de la fécondité, à l'origine de la diminution du nombre de jeunes, a provoqué le rétrécissement de la base de la pyramide des âges, d'où l'expression «vieillissement par le bas». L'augmentation de l'espérance de vie des adultes, quant à elle, a permis à plus de personnes d'atteindre des âges élevés. Elle entraîne une augmentation du nombre de personnes âgées, illustrée par l'élargissement du haut de la pyramide des âges, d'où l'expression «vieillissement par le haut».

En soi, le vieillissement par le haut est une bonne nouvelle, car il signifie que les personnes vivent plus longtemps. Il devient un problème quand la relève des générations n'est pas assurée.

---

C'est bien le vieillissement par le bas de la pyramide des âges qu'il faudrait pouvoir éviter, car si chaque génération d'enfants est moins nombreuse que celle des parents, l'effectif d'une population diminue et vieillit nécessairement à long terme.

Les décideurs politiques ont déjà pris conscience du vieillissement par le haut. Ils savent que l'équilibre de nos systèmes de retraite et de santé nécessitera des réformes car l'allongement de la durée de la vie et l'effet du baby-boom font que le nombre de personnes dépassant les 64 ans va drastiquement augmenter dans les prochaines années. On peut reculer les échéances, mais il arrivera inéluctablement un moment où les plus jeunes, encore actifs mais moins nombreux, ne pourront plus soutenir financièrement les anciens.

Tous les aspects de la vie sociale seront affectés par ce phénomène, la transmission des patrimoines et celle des connaissances, le fonctionnement des services publics et celui des institutions politiques, ou encore l'immobilier, l'urbanisme, etc.

*Source : Vieillesse démographique et adaptation sociale de Céline Schmid Botkine et Fabienne Rausa de Luca  
Office Fédéral de la Statistique*

Concernant notre commune, celle-ci n'échappe guère à tous les phénomènes décrits plus haut. Ainsi, par le biais de ce préavis, nous répondons à la motion précitée et nous vous présentons :

- A. un état des lieux de la population âgée de Chavannes, suisses et étrangères ;
- B. les prévisions démographiques de cette population à court, moyen et long termes ;
- C. un recensement des aménagements urbanistiques favorisant la mixité des générations ;
- D. une mise en œuvre d'une politique de quartier intégrative avec Pro Senectute ;

### **A. Etat des lieux de la population âgée de Chavannes, suisses et étrangères**

Par le biais de l'Office de la population, nous avons pu faire le recensement suivant au 31.12.2015 :

<b>Aînés par tranche d'âge</b>	<b>Nombre de personnes</b>
55 – 65 ans	720
66 – 70 ans	270
71 – 75 ans	232
76 – 80 ans	149
81 – 85 ans	92
86 – 90 ans	56
91 ans et +	15
<b>Total (55 à 91 ans et +)</b>	<b>1534</b>

Nombre d'habitants total au 31.12.2015 : 7'510  
(SCRIS : 7374)

## B. Prévisions démographiques de cette population à court, moyen et long termes

Il est compliqué à ce jour de faire une projection quant aux nouveaux arrivants (construction de nouveaux quartiers, par exemple), aux départs, aux décès et naissances sur notre commune.

Le tableau ci-dessous vous présente donc une projection théorique de notre population des 55 ans et +, sans tenir compte des variables précitées.

Aînés par tranche d'âge	Nombre de personnes au 31.12.2015	Nombre de personnes au 31.12.2017	Nombre de personnes au 31.12.2020	Nombre de personnes au 31.12.2030
55 ans et +	1534	1727	1998	3013

## C. Recensement des aménagements urbanistiques favorisant la mixité des générations

Dans un contexte de perte de mixité sociale et de liens sociaux ainsi que de fracture générationnelle, le territoire de Chavannes cherche à améliorer le vivre ensemble notamment concernant la qualité de vie des aînés. En effet, les 65 ans et + représentent en 2015 12% de la population chavannoise. Ils sont généralement très dépendants de la qualité des aménagements urbains pour leur mobilité.

### 1) Situation actuelle

D'un point de vue géographique, les parcs sont répartis de manière homogène sur le territoire de la commune. En effet, il existe actuellement dans chaque quartier un grand espace de verdure permettant aux habitants de se retrouver sur des bancs à l'ombre. Le mobilier urbain est diversifié avec la présence de bancs disposés afin d'amener une certaine convivialité, de tables de pique-nique et de ronds en bois comme c'est le cas au parc Robinson par exemple. Ils sont également accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) grâce à des cheminements qui présentent un revêtement accessible à tous :

- Le parc Robinson est utilisé par les aînés principalement comme lieu de passage. Quelques personnes âgées promènent par exemple leur chien. D'autres aînés se rendent à la place de jeux pour accompagner leurs petits-enfants. Ils s'assoient généralement à proximité des jeux pour les surveiller.
- Le parc Pidoux est rarement fréquenté par des personnes âgées les après-midis entre 14h et 17h30. Cette faible fréquentation pourrait s'expliquer par les nuisances sonores de la route et des classes des collèges avoisinants qui viennent s'amuser à la place de jeux.
- Le parc privé de la Cerisaie est utilisé principalement par les personnes âgées du quartier comme lieu de raccourci pour relier l'arrêt du m1 « Cerisaie » à la Plaine.
- Les aînés utilisent le square de la Blancherie comme un raccourci intéressant pour relier l'ouest à l'est. Cet espace se trouve à l'abri des nuisances sonores et des voitures notamment. Son terrain plat recouvert de béton est accessible à tous.
- Le parc de la Citadelle constitue un espace agréable avec la présence d'arbres. Il comprend quelques bancs.

La seule rue chavannoise qui présente un fort dénivelé est la rue Centrale. Au nord et au sud de celle-ci, deux espaces sont aménagés, pouvant servir de halte pour les PMR notamment :

- Le parc Pidoux.
- A l'intersection avec l'avenue de Préfaully (rue Centrale 26) se trouvent deux bancs propices à un arrêt de courte durée.

## 2) Aménagements et travaux

Depuis 2012, divers travaux de requalification d'espaces publics ont été effectués à différents endroits de la commune :

- Avenue du Tir-Fédéral, entre la place de la Gare et le giratoire des Glycines.
- Place de la Gare.
- Avenue de la Gare Nord (entre le quartier des Ramiers et la place de la Gare).
- Avenue de la Gare Sud (entre la route de la Maladière, l'avenue de la Gare 67 et l'ancienne distillerie Blanc).

Dans ce cadre-là, deux types d'aménagements ont été réalisés dans le but d'accroître la sécurité et la circulation des PMR :

- Des « entrées charretières » (abaissement du niveau du trottoir, en pente douce, jusqu'au niveau de la chaussée) au niveau des passages piétons.
- Des « trottoirs traversants » permettent de franchir le débouché d'une rue latérale sans différence de niveau. La bordure chanfreinée du trottoir reste visible et fait office de ralentisseur physique pour les voitures. La priorité est ainsi donnée aux piétons. Le confort et la sécurité de circulation pour les passants sont accrus, ce qui facilite les déplacements des PMR.

Par ailleurs, des lieux de rencontre ont également été aménagés, favorisant ainsi, la mixité des générations :

- Avenue de la Gare, place de la fontaine : les anciennes fontaines de Chavannes (avenue de la Gare 77, Ferme Menetrey). Une nouvelle place publique a été réalisée lors du réaménagement de l'avenue de la Gare sud. Pour ce faire, le niveau de la place a été abaissé afin de créer un espace, en contrebas du trottoir, en retrait de la circulation des voitures. Accessible par le sud par une rampe adaptée aux PMR, elle sera agrémentée d'un arbre et d'un deck (assise en bois), de quelques bancs et d'une fontaine à boire. La requalification de l'avenue de la Gare a également permis d'améliorer l'éclairage sur la voie publique.
- Place Préfaully II : la construction du quartier de Préfaully II a permis de réaliser une nouvelle place. Elle a été aménagée afin que son usage soit lié à la rencontre et au séjour de tous les Chavannois(e)s. En effet, elle est accessible par le sud grâce à des marches et une rampe adaptée aux PMR, de plain-pied par le nord. On y trouve un cèdre et un deck, des bancs et des bacs à fleurs. Elle se trouve sur le chemin nord-sud existant, dans la prolongation du quartier des Ramiers. Ainsi, il est possible de rejoindre la Gare de Renens depuis la Blancherie, en site propre.

En 2010, les travaux de surélévation des digues de la Mèbre suite aux inondations de 2009 ont également été l'opportunité de déplacer et de construire une nouvelle passerelle mobilité douce afin de la rendre utilisable pour tous, y compris les PMR.

## 3) Ateliers « vivre ensemble »

En 2015, 12% de la population chavannoise a 65 ans et plus (ce qui est la plus petite part par rapport aux 0-19, 20-39 et 40-64 ans). Les quartiers futurs permettront l'accueil d'environ 5'300 nouveaux habitants.

La Municipalité a mandaté son Service de l'Urbanisme pour l'organisation d'une réflexion sur le vivre ensemble à Chavannes. L'objectif est de le définir de manière concertée (Municipaux et Chef(fe)s de Service) et d'identifier les conditions-cadres/objectifs/mesures ainsi que les acteurs et domaines concernés. Ce travail entrepris devrait permettre de mettre sur pied un plan d'actions pour le vivre ensemble à Chavannes.

Pistes de réflexions :

- Garantir l'accessibilité physique (PMR) aux activités, lieux de consommation, aménagements, espaces publics.

- Mettre en place une politique de « logement pour tous ».
- Aménager des espaces extérieurs de qualité.
- Assurer une diversité d'usages des espaces publics.
- Ouvrir un centre de loisirs multigénérationnels (développer les activités intergénérationnelles).
- Soutenir la construction d'un EMS.

#### **4) Plan de quartier**

Dans le cadre des réflexions menées pour le projet « En Dorigny », une étude sur l'aménagement du futur parc public est en cours. Celle-ci intègre notamment les besoins des aînés en termes d'aménagement et de mobilier urbain.

### **D. Mise en œuvre d'une politique de quartier intégrative avec Pro Senectute**

Ce dernier point a nécessité dans un premier temps, une analyse préliminaire pour évaluer la faisabilité d'un diagnostic communautaire de type « quartier solidaire », relatif à la qualité de vie des aînés vivant dans notre commune. Ce premier mandat municipal a permis à Pro Senectute de nous restituer à la fois une analyse préliminaire complète, une offre pour un « quartier solidaire à Chavannes-près-Renens avec le Club des Aînés comme partenaire privilégié » et un budget global sur une durée de 5 ans.

#### **1) Analyse préliminaire**

##### **Contexte**

*La présente analyse préliminaire évalue la faisabilité d'un « quartier solidaire », relatif à la qualité de vie des aînés vivant dans la commune de Chavannes-près-Renens.*

*Ce mandat répond au désir de la municipalité de Chavannes-près-Renens de développer une politique d'action sociale en faveur des aînés sur le long terme (En référence à la motion Magnin « Quelle politique d'intégration sociale pour nos aînés à Chavannes », présentée le 19 septembre 2013).*

##### **Partenariats**

*Nous avons réalisé un tour d'horizon à l'échelle de la commune afin d'identifier les partenaires intéressés à se joindre éventuellement à la démarche pour apporter leur savoir spécifique. A noter que tous les partenaires contactés ont donné leur accord pour participer au projet et aux séances du groupe ressources (ce groupe se réunit en principe une fois par mois durant l'année de diagnostic communautaire, pour une séance d'environ deux heures, puis quatre à six fois par année) et que le Club des aînés sera un partenaire privilégié parmi ceux-ci. En effet, ce club a développé un nombre d'activités au sein de structures qui participe grandement à la communauté de Chavannes-près-Renens (Le Club des aînés de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Renens a été fondé en 1971. Il a un statut de société à but non lucratif avec le soutien des communes).*

*En voici la liste :*

- *la Commune de Chavannes-près-Renens et son dicastère « Affaires sociales, enfance et jeunesse » ;*
- *Le travailleur social de proximité, service animation et prévention jeunesse ;*
- *Le Club des aînés ;*
- *La Paroisse évangélique réformée ;*
- *Le CMS d'Ecublens ;*
- *L'animatrice régionale de Pro Senectute Vaud (PSVD).*

*L'animateur ou l'animatrice de proximité de PSVD en charge du projet coordonnerait ce groupe avec un représentant du comité du Club des aînés, assurant ainsi un principe co-*

décisionnel à la gestion de la démarche. La composition du groupe pourra être étoffée au fil du temps et des développements.

### **Implication des habitants**

Nous avons observé un écho positif à l'issue d'une première prise de contact auprès des seniors et nous pouvons souligner le fait que l'intérêt porté à cette démarche est de bon augure pour son démarrage. En effet, lors des entretiens individuels effectués pour cette analyse, certains seniors ont clairement manifesté leur envie et leur disponibilité à participer activement à ce projet.

Lors de cette phase préliminaire, l'implication des partenaires potentiels a été très positive. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que ce sont de bonnes prémices pour un travail de co-construction basé sur une participation active des partenaires et des citoyens.

### **Public et lieux concernés**

Les personnes dès l'âge de 55 ans seraient intégrées au processus car elles sont souvent directement concernées par les questions de vieillesse. A cet âge, leur intérêt pour les thèmes comme la retraite, l'éventuel placement en EMS de parents âgés ou la santé justifie la pertinence de les inclure dans le projet.

Le « quartier solidaire » serait réalisé sur **l'ensemble du territoire communal** et tous les habitants aînés de la commune seraient intégrés au projet.

### **Seniors de Chavannes-près-Renens**

La commune compte 7'510 habitants (population au 31.12.2015), dont 364 sont âgés de 75 ans et plus (soit 4,84% de la population totale), 871 sont âgés de 65 ans et plus (soit 11,6% de la population totale), alors que 1534 personnes ont 55 ans et plus (soit 20,4 % de la population totale).

Ces chiffres démontrent qu'un citoyen sur cinq serait pris en compte par le projet.

### **Identification des besoins et leviers potentiels**

Les rencontres réalisées pour l'analyse préliminaire (une dizaine d'habitants seniors et plus d'une dizaine de partenaires associatifs et institutionnels) ont permis à Pro Senectute Vaud et à son unité Travail social communautaire de vérifier les besoins actuels. Ces derniers confirment le bien-fondé du mandat et les leviers nécessaires au développement d'un « quartier solidaire » au sein de la commune.

Ces besoins sont les suivants :

#### **Développer l'identité positive de la commune**

- L'autoroute A1 divise le territoire en deux et tend à créer des identités divisées entre le nord et le sud
- Les identités de quartiers diffèrent entre la Blancherie, Champ-Fleuri, Tilleuls, Mouline et Epenex
- Le tournus des populations estudiantines crée beaucoup de changements de population
- La population étrangère est élevée (53%)
- Différentes communautés religieuses sont établies sur le territoire.

Cette recherche d'identité a été soulignée par tous les seniors et acteurs rencontrés. Tous ont exprimé une motivation certaine pour contribuer à ce travail.

#### **Développer le lien social dans la commune**

Face au manque actuel d'espaces de rencontres et de lieux animés, les seniors se rendent dans les centres commerciaux locaux, pour rencontrer du monde et, parfois, s'asseoir pour discuter. D'autres participent à des activités à l'extérieur de la commune. Les « quartiers solidaires » d'Ecublens et de Prilly sont connus et fréquentés par les aînés de Chavannes-près-Renens.

Ce besoin de lieux de rencontres est d'autant plus présent qu'il n'existe pas de réel « centre » au sein de la commune. **Il serait donc utile de développer un espace dévolu à la rencontre près du centre de la commune.** A ce propos, la proposition du Club des aînés de partager leur local pour accueillir la démarche, constituerait un élément clé pour la première phase du « quartier solidaire ».

Cette première phase est nommée « diagnostic communautaire » et dure une année. Ensuite, selon le développement du processus, un autre local pourrait-être recherché pour servir de « stamm » (ex : classes d'école, réfectoire...) aux acteurs principaux.

### **Développer les possibilités de mobilité**

La disparition du bus TL n°33, en direction d'Ecublens, a été nommée par les seniors du sud de la commune comme un élément négatif, puisque l'accès aux centres commerciaux est devenu plus compliqué.

Seul le bus n°31 traverse la commune mais, selon le lieu de résidence, les arrêts peuvent s'avérer relativement éloignés. En termes de mobilité, les seniors ont le sentiment que beaucoup est fait pour les étudiants de l'EPFL et de l'UNIL, mais très peu pour eux. Trouver de nouvelles solutions pour la mobilité, en particulier pour améliorer l'accessibilité à l'existant, constituerait un élément clé du « quartier solidaire ».

### **Ressources locales**

- La cohabitation avec le Club des aînés et la démarche communautaire est un élément central de cette analyse. En effet, la mise à disposition de leur local permettrait aux habitants impliqués de se créer une identité propre
- La participation des six partenaires identifiés au groupe ressource
- La motivation annoncée par les personnes interviewées
- La proximité immédiate avec le « quartier solidaire » d'Ecublens, situé dans la commune limitrophe.

### **Conclusion**

Les résultats de l'analyse préliminaire et de l'étude des caractéristiques exposés ci-dessus nous conduisent à confirmer la faisabilité d'un « quartier solidaire » au sein de votre commune sur cinq années. Le démarrage du processus pourrait être envisagé pour l'automne (1<sup>er</sup> septembre 2016).

## **2) Offre pour un « quartier solidaire » à Chavannes-près-Renens avec le Club des Aînés**

### **Finalité et objectif de la démarche**

La finalité de la méthodologie « Quartiers Solidaires » est de faciliter l'intégration des personnes âgées au sein de leur commune afin d'améliorer leur qualité de vie. Au terme du processus « Quartiers Solidaires », le quartier possède une communauté identifiée, active et organisée. Celle-ci a développé des capacités de coopération et d'action.

### **Effets attendus de la démarche**

- **Pour les habitants :** création d'amitiés et de convivialité, développement de compétences, d'un sentiment d'appartenance et de sécurité, ainsi que d'un sentiment d'avoir une voix et une occupation intéressante. Sur le long terme : accroissement du pouvoir d'agir (empowerment), de la qualité de vie et du bien-être, diminution de la solitude, développement de la solidarité, du rôle social et du sens.
- **Pour le quartier :** soutien au dialogue et à l'accès à l'information, implication des citoyens et création d'un dynamisme de quartier. Sur le long terme : transformation positive de l'image du quartier, de son ambiance, création d'une unité et d'un groupe d'habitants organisé.
- **Pour la Municipalité :** renforcement du contact et de la connaissance des besoins des habitants, création de nouvelles collaborations interservices. Sur le long terme : nouvelles compréhensions et connaissances des besoins des seniors qui sont devenus un groupe

organisé d'interlocuteurs ; la méthodologie « Quartiers Solidaires » est perçue comme outil de prévention.

- **Pour les associations et institutions :** des espaces de rencontre et de discussion sont mis en place au travers de l'application de la méthodologie « Quartiers Solidaires ». Sur le long terme : ouverture sur le quartier.

### Planification

Pour obtenir ces effets, la méthodologie « Quartiers Solidaires » prévoit cinq phases successives qui se développent sur cinq années. Ces phases, décrites de façon détaillée dans le document annexé, sont organisées selon le schéma ci-après.



### Ressources de travail nécessaires

En réalisant l'analyse préliminaire, il est devenu évident qu'il existe déjà beaucoup de ressources au sein de la commune. Que ce soit sur les plans politique, paroissial, institutionnel, structurel, ou encore de l'implication des habitants, il existe une énergie potentielle importante. Cependant, il semble que la culture du travail en commun et les synergies puissent encore être développées et renforcées. Il faudra donc investir un temps important pour créer ces espaces « inter », propres au projet, et pour les besoins de coordination qui leur sont liés.

Assurer le travail nécessaire à la réalisation de ce projet, après avoir pris connaissance des ressources locales déjà annoncées, demande de la part de PSVD les forces de travail suivantes, sur cinq ans :

- un poste d'animateur de proximité à 70%,
- un poste d'assistant de proximité à 50% (prévu uniquement pour la première année)
- coaching et supervision par le responsable et la coordinatrice méthodologique de l'unité Travail social communautaire,
- une participation d'un représentant du comité du Club des aînés à 5 % à l'animation et au suivi du groupe ressources,
- un poste de stagiaire à 50%.

Le budget relatif à la présente offre se trouve à la page ci-après. Tenant compte des subventions fédérales et cantonales, il prévoit une part restant à couvrir :

- de CHF **75'736.-** pour la première année (phase de diagnostic communautaire)
- de CHF **80'264.-** pour les années (phases) 2 à 5.



### 3) Budget global sur une durée de cinq ans

Nous vous proposons le budget soumis pour la première année (phase de diagnostic) puis le budget pour les phases suivantes (4) qui permettent d'arriver jusqu'à l'autonomisation du projet par la commune :

#### Budget pour la phase de diagnostic communautaire du « Quartier Solidaire » Phase I

Fonction	Salaire EPT	Taux	Nb de mois	Coût	Type
Animateur de proximité		70%	12	CHF 102'690.-	salaire et charges sociales et frais généraux
Assistant de proximité		50%	12	CHF 51'400.-	salaire et charges sociales
Stagiaire		50%	12	CHF 12'750.-	salaire et charges sociales, forfait déplacements
Frais liés au projet local				CHF 10'000.-	charges directes (caisse de quartier, forum, matériel, location...)
Coût de l'encadrement				CHF 5'000.-	coaching et supervision par le responsable et la coordinatrice

#### TOTAL

pour 12 mois

**CHF 181'840.-**

Financement pour une année :

- **Subvention cantonale** au diagnostic communautaire : **CHF 106'104.-**
- **Subvention communale** au diagnostic communautaire et au coût de l'encadrement : **CHF 75'736.-**

Début du projet (phase diagnostic) 1<sup>er</sup> septembre 2016 jusqu'au 31 août 2017

Répartition du budget phase diagnostic sur l'année 2016-2017	Année 2016	Année 2017	Total
	CHF 25'245.-	CHF 50'491.-	CHF 75'736.-

#### Budget annuel pour la continuation des phases 2 à 5 de « Quartiers Solidaires » sur 4 ans

Fonction	Salair e EPT	Taux	Nb de mois	Coût	Type
Animateur de proximité		70%	12	CHF 102'690.-	salaire et charges sociales et frais généraux
Stagiaire		50%	12	CHF 12'750.-	salaire et charges sociales, forfait déplacements
Frais liés au projet local				CHF 10'000.-	charges directes (caisse de quartier, forum, matériel, location...)
Coût de l'encadrement				CHF 5'000.-	coaching et supervision par le responsable et la coordinatrice

#### TOTAL

pour 12 mois

**CHF 130'440.-**

Financement annuel, pendant 4 ans :

- **Subvention cantonale** des phases 2 à 5 : **CHF 50'176.-/an**
- **Subvention communale** des phases 2 à 5 et au coût de l'encadrement : **CHF 80'264.-/an**

Répartition du budget phase 2 à 5 (2017-2021)	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Total
	CHF 26'755.-	CHF 80'264.-	CHF 80'264.-	CHF 80'264.-	CHF 53'509.-	CHF 321'056.-

**Remarque :** les coûts et budgets annoncés dépendent des négociations avec les différents partenaires (Pro Senectute Suisse, Canton de Vaud-SASH, Pro Senectute Vaud). Les chiffres annoncés sont donc sujets à modification.

## E. Conclusions

Consciente des enjeux majeurs qui attendent notre commune ces prochaines années (développement de sa population, construction de nouveaux quartiers et des infrastructures afférentes, mobilité...) et du contexte spécifique de celle-ci (manque d'identité et d'un centre, taux élevé d'étrangers et d'étudiants), la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adhérer à l'offre déposée par Pro Senectute Vaud pour le projet « Quartier Solidaire » à Chavannes-près-Renens, avec le Club des Aînés comme partenaire privilégié.

## CONCLUSIONS

Lors de sa séance du 21 avril 2016, le Conseil communal de Chavannes-près-Renens,

- vu le préavis municipal n° 71/2016
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

## DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à mandater l'association Pro Senectute Vaud pour la mise en place d'un projet « Quartiers Solidaires » à Chavannes-près-Renens.
- d'allouer le montant de **CHF 25'245.-** pour financer le début de la phase de diagnostic communautaire et les coûts d'encadrement pour l'année 2016. Cette somme sera portée sur le compte 710.3655.09 - Quartiers Solidaires- à titre de demande de crédit extrabudgétaire.
- D'allouer le montant **CHF 371'547.-** pour financer la suite du projet Quartier Solidaire pour les années 2017 à 2021.

La répartition de cette somme se présente comme suit :

2017	CHF 77'246.-
2018	CHF 80'264.-
2019	CHF 80'264.-
2020	CHF 80'264.-
2021	CHF 53'509.-

\*\*\*\*\*

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 21 mars 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-Syndic

La Secrétaire

(L.S.)

Jean-Pierre ROCHAT

Sylviane TOURNIER

\*\*\*\*\*

Chavannes-près-Renens, le 22 mars 2016

Délégation municipale :

- Mme Loubna Laabar, Municipale  
section "Affaires Sociales"
- M. Daniel Bally, Municipal  
section "Finances"